

Communiqué de Presse

Lauréats du Prix national pour l'agrobiodiversité animale 2021 **La vache Bleue du Nord, la vache Maraîchine et le mouton Belle-île,** **patrimoine de la biodiversité agricole française**

Remise des prix ce 26 mai , Président du Jury , Bernard Denis Section 3 ,et dans le Jury entre autres : Pierre Del Porto Section 3

Paris, le 26 mai 2021 - À l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité (22/05), la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale sont fiers de remettre, pour la 9^e année consécutive, le "Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale". Cette année, deux associations et un syndicat mixte sont récompensés pour leur engagement dans la sauvegarde et la valorisation de races agricoles françaises menacées de disparition :

- 1^{ER} PRIX -

La vache Bleue du Nord

Centre régional de ressources génétiques (CRRG)
des Hauts-de-France
(Espaces naturels régionaux "ENRx" - Syndicat
mixte des Parcs du Nord et du Pas-de-Calais)



- 2^E PRIX -

La vache Maraîchine

Association pour la valorisation de la race bovine
Maraîchine et des prairies humides
(Vendée)



- 3^E PRIX -

Le mouton Belle-Île

Association Denved ar Vro - Moutons des Pays de
Bretagne (Bretagne / Pays de la Loire)



Lumière sur trois races agricoles françaises préservées grâce à l'engagement associatif et public

1^{er} Prix : la vache Bleue du Nord

Dotation : 10 000 €

Porteur du projet : Centre Régional des ressources génétiques (CRRG) des Hauts-de-France

Ville : Villeneuve d'Ascq (59 650)

Hauts-de-France
59 - Nord

Création d'une marque "Bleue du Nord" pour favoriser la valorisation de la race

Aujourd'hui menacée, la race bovine Bleue du Nord compte seulement 580 vaches réparties chez 25 éleveurs français, tous situés dans les Hauts-de-France.

Pour sauver cette race menacée, le Centre régional des ressources génétiques des Hauts-de-France s'est donné une double mission :

- **Créer la marque "Bleue du Nord"** afin de permettre aux éleveurs de la race de différencier leurs produits dans les circuits de distribution,
- **Faire connaître la Bleue du Nord grâce au tourisme** en multipliant les sites d'éco-pâturage et en concevant un parcours de randonnées jalonné d'hébergements.

À travers ce projet, le CRRG Hauts-de-France souhaite également développer et diversifier la gamme de produits laitiers fabriqués avec cette race et sécuriser la filière viande naissante.



2^e Prix : la vache Maraîchine

Dotation : 6 000 €

Porteur du projet : Association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies humides

Ville : Coulon (79510)

Pays de la Loire
85 - Vendée

Développement d'un partenariat avec les magasins Biocoop du territoire

L'association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies humides est engagée pour la sauvegarde de sa population constituée de quelques 1300 femelles. Suite à leurs actions de valorisation, l'association et la Ligue de Protection des Oiseaux Vendée ont été sollicitées en 2019 par les magasins Biocoop du nord-ouest Vendée pour proposer à leurs clients de la viande issue d'élevages locaux.

Grâce aux 21 nouveaux élevages de vaches Maraîchine qui ont vu le jour depuis 2019, l'idée est de **développer une micro-filière "viande et biodiversité"**.

Leurs objectifs : approvisionner les rayons boucherie des magasins Biocoop concernés, valoriser la race Maraîchine et la protection des biodiversités domestiques et sauvages, et déployer cette filière biodiversité vers d'autres magasins ou restaurants.



3^e Prix : le mouton Belle-Ile

Dotation : 4 000 €

Porteur du projet : Commission Belle-Île de l'association Dened ar vro

Ville : Rennes (35200)

Pays de la Loire
Bretagne

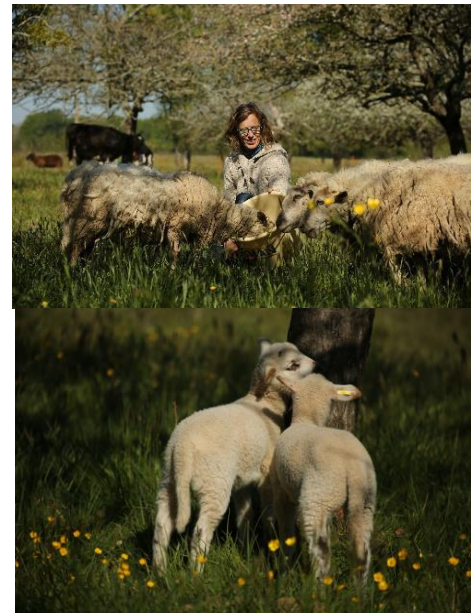
Création d'une pépinière de béliers aux abords d'une ferme d'insertion maraîchine

Aujourd'hui, la race ovine de Belle-Île compte environ 700 brebis réparties dans 50 élevages mais elle n'en reste pas moins menacée.

L'association Dened ar Vro travaille au développement des races ovines Belle-Île et Landes de Bretagne dans un vaste secteur géographique correspondant aux régions Bretagne et Pays de la Loire.

Son projet : **mettre en place une pépinière de béliers Belle-Île, afin de gérer la prolificité et la consanguinité de la race et permettre l'accès à des reproducteurs originaux génétiquement.** Une initiative qui va permettre de pallier le manque chronique de béliers de qualité et de faire face à l'augmentation récente de la demande, les élevages professionnels ayant triplé depuis 2018.

Ouverte au grand public et à l'enseignement agricole, cette pépinière va également permettre de **promouvoir cette race** et de **diffuser des références technico-économiques** liées à la présence d'un atelier ovin. L'association espère ainsi **impulser un travail territorial avec d'autres acteurs** afin d'encourager l'installation de nouveaux troupeaux.



Soutenir la biodiversité agricole française menacée

A l'heure où les consciences s'éveillent sur l'avenir de notre planète, la menace de la biodiversité doit être plus que jamais mise sur le devant de la scène. En effet, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), **plus de 17 % des races d'élevage risquent l'extinction dans le monde**, et l'une d'entre elles disparaît définitivement chaque mois. **En France, de nombreux éleveurs se mobilisent chaque jour pour conserver la richesse de cette biodiversité aujourd'hui menacée.** Développement de l'éco-pâturage, création de fermes pédagogiques, valorisation de la production par la vente directe... Il existe autant de projets que d'éleveurs passionnés.

Pour soutenir leur engagement, la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale, accompagnés d'un mécène privé, ont créé en 2012 le Prix national pour l'agrobiodiversité animale. **Soutenu par le Ministère de l'Agriculture, il récompense des actions originales de préservation et de valorisation de races agricoles françaises à faible effectif.** Pour désigner les trois lauréats, le jury s'appuie sur trois critères majeurs : la valorisation économique du projet, son impact social ou environnemental sur un territoire, les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

"Depuis la création du prix de l'agrobiodiversité en 2012, l'urgence de préserver la biodiversité animale, véritable patrimoine génétique qui fait la richesse du paysage agricole français, n'a cessé de croître. Nous sommes fiers de pouvoir soutenir ces éleveurs qui s'engagent chaque jour dans des projets d'agriculture durable et de valorisation de la biodiversité animale pour préserver nos territoires et notre patrimoine génétique" explique le Dr Marc Prikazsky, PDG de Ceva Santé Animale.

« La Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder le patrimoine bâti en même temps que le patrimoine naturel. N'opposons pas nature et culture, la biodiversité et les activités humaines. Dans les campagnes, nos races agricoles locales ont façonné les paysages et continuent aujourd'hui de les préserver. Elles sont riches d'un patrimoine génétique unique. Nous sommes fiers de pouvoir soutenir à travers ce prix des éleveurs qui sauvent ce patrimoine vivant et qui nous appartient tous. » Célia Verot, Directrice générale de la Fondation du patrimoine.

Informations complémentaires :

- Liste des lauréats des précédentes éditions : [cliquez ICI](#)

- Visuels libres de droits disponibles sur simple demande ou téléchargeables : [cliquez ICI](#)

À propos de Ceva Santé Animale

1^{er} laboratoire vétérinaire français et 5^e mondial, Ceva Santé Animale a pour moteur l'innovation destinée à la santé des animaux, des Hommes et de notre environnement. Le Groupe développe des médicaments, des vaccins, des équipements et des services pour les animaux d'élevage (ruminants, porcs, volailles) et les animaux de compagnie.

Chiffre d'affaires 2020 : 1,3 milliard d'euros.

Plus d'informations : [Dossier de Presse](#)



Site Internet : www.ceva.com

À propos de la Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État. Organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. En 2019, 3359 projets ont déjà été soutenus sur tout le territoire et 553M€ de travaux ont été engagés ou réalisés.

Site Internet : www.fondation-patrimoine.org



Contacts Médias :

Caroline Petit-Brisson & Anne Laure Guillaume, Agence Passerelles - ceva@passerelles.com - 06 21 37 53 45 / 06 72 23 01 21

Laure Gobert, Responsable Communication & Relations Publiques - laure.gobert@ceva.com - 06 78 11 91 77

Laurence LÉVY, Directrice presse Fondation du patrimoine - laurence.levy@fondation-patrimoine.org - 06 37 84 67 26